



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E191470

VALABLE JUSQU'AU 17/01/2024

ÉDITÉ LE 04/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/08/2018
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/09/2022
10 720

Raison sociale : GROUPE ECOLOGIE NATIONALE
35 BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
92400 COURBEVOIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 843 128 307 00033
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2117427

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 148072273
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 148072273

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/12/2022

Téléphone :
Portable : 07 82 57 01 87
Site Internet :
E-mail : contact@ecologienationale.fr
Responsabilité légale :
ABBOU ILAN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	18/01/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/01/2022
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	18/01/2022
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement comprise entre 36 kVA et 250 kVA	18/01/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	18/01/2022
o Poêle ou insert bois	18/01/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	18/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/01/2022
o Panneaux solaires photovoltaïques	18/01/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.